

A quoi servent les syndicats ?

Du 19 au 25 novembre vous allez élire vos représentants auprès de la Direction appartenant à des syndicats. Mais à quoi servent-ils ?

Les syndicats représentent les salariés auprès de la Direction, **défendent leurs droits et intérêts professionnels, sociaux, économiques. Ils négocient pour en obtenir de nouveaux**, à l'échelle de l'entreprise comme au niveau national.

Au niveau de l'entreprise

Les syndicats de salariés **informent et conseillent** les salariés, les aident au quotidien en cas de difficultés ou de **conflits individuels**. Ils peuvent les accompagner à des entretiens, et même les soutenir en cas de litiges débouchant sur une procédure judiciaire.

En cas de **conflit collectif avec l'employeur**, ils peuvent engager toutes sortes d'actions de protestation (alertes, grèves, manifestations, pétitions...).

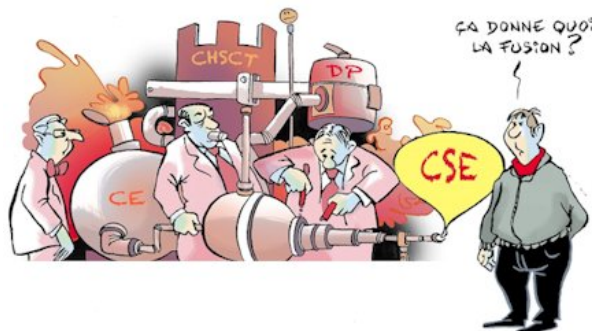
Ils siègent au **Comité Sociale et Economique (CSE)**, qui depuis les

ordonnances Macron de 2017, fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP) antérieures, délégués du personnel (DP),

comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT / CSSCT).

Ils **négocient des accords d'entreprise** (NAO/salaires, qualité de vie au travail, promotion de la santé au travail, GPEC, GEPP, Formation, PSE).

Dans les entreprises disposant de ces dispositifs, les syndicats représentent les salariés dans les organismes mutualistes, des supports de placement financier et au plus haut niveau de la Direction de l'entreprise.



« **FO** a fait de sa méthode d'action la négociation d'accords, voie la plus moderne et la plus efficace pour faire avancer les droits collectifs. »

Le syndicat **FO Schneider Electric** est présent et œuvre pour le maintien de l'emploi et des conditions de travail au travers :

- du Conseil d'administration du Groupe Schneider Electric, du Comité Européen, du Comité de Groupe France, du CSE Central, des Conseils d'administrations de SEI et de SEF,
- du Conseil d'administration de la MESE,
- de la CSSCT Centrale,
- des Comités paritaires de surveillance (CPS) Retraite, Prévoyance, et Santé petit risque,
- des conseils de supervision des Fonds Obligataire, Dynamique, Actionnariat, Diversifié, Monétaire et Energie Solidaire.



A quoi servent les syndicats ?

Au niveau de l'entreprise (suite)

Les élus siégeant au CSE ont la charge :

- des questions économiques : réorganisations, évolution économique de l'entreprise, suivi des effectifs intérim, prestataires,...
- des questions relevant de l'application du code du travail, de la convention collective, des accords d'entreprise
- des questions relevant de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail
- et toutes les activités sociales et culturelles comme les aides pour les voyages, la billetterie, financés par votre contribution au budget du CSE

Au niveau des branches professionnelles

Les syndicats sont aussi des **acteurs du dialogue social entre l'État, les employeurs et les salariés**. En effet, les syndicats reconnus comme représentatifs dans leur secteur d'activité peuvent signer avec l'État ou le patronat des conventions collectives qui règlent les conditions de travail pour l'ensemble des salariés.

Au niveau national

Les syndicats négocient aussi avec l'État et/ou les organisations patronales. La loi de « modernisation du dialogue social » 2007 prévoit que la **concertation préalable est dorénavant obligatoire** pour tout projet de réforme envisagé par le gouvernement portant sur les relations individuelles et collectives du **travail, l'emploi, la formation professionnelle** et qui relève du champ de la négociation collective nationale et interprofessionnelle.

Les syndicats assurent également la gestion des organismes dits paritaires où représentants des salariés et représentants des employeurs administrent les organismes gestionnaires de **l'assurance maladie, des allocations familiales, de l'assurance chômage ou encore des retraites**.

Schneider Electric fait partie de la branche professionnelle de la métallurgie.

FO Schneider Electric est membre de la Fédération FO de la métallurgie, organisation réformiste, une des plus grosses fédérations de **FO**, tant sur le plan du nombre de salariés couverts que par le nombre de ses adhérents.

FO Métaux représente : plus de 2,1 millions de salariés, 160 000 établissements, et 80 conventions collectives

« FO, 3^e organisation syndicale en France, est capable de négocier et de réformer, mais s'il le faut de s'opposer. »

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



Plus responsable : Pour préserver la biodiversité et compenser notre empreinte carbone, **FO** s'engage à replanter 1 arbre pour chaque nouvelle publication de tracts / envoi d'emails.



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric - <https://www.fo-schneider.fr>



@FO.Schneider.Electric

FO Métaux : <http://www.fo-metaux.org/> - FO Cadres : <https://www.fo-cadres.fr/> | Novembre 2021 p.2/2